

## DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**  
Nombre de membres présents : **22**  
Nombre de votants : **33**  
Date de convocation : **06/12/2018**

L'an **Deux Mille DIX-HUIT** le 13 Décembre , le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.René OLIVE, Président.

**OBJET** : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA  
CCASPRES AU SMIGATA

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) - TAURINYA, LLOBET (Brouilla) – AUSSEIL (Caixas) - CHINAUD (Calmeilles) - LEHOSSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) - CRUCQ (Fourques) - TOURNE (Llauro) - MAURAN (Montauriol) – XANCHO (Saint Jean Lasseille) - FERRER (Terrats) - OLIVE, LAVAIL, BERNADAC, BATALLER-SICRE (Thuir) – LESNE (Tordères) – ATTARD, ALBERT, COUSSOLLE (Trouillas) - PERALBA (Villemolaque).

Procurations :

JL.PUJOL (Fourques) à CRUCQ Nadine  
R.TOURNE (Llauro) à M.LESNE  
P.BELLEGARDE (Passa) à C.VILA  
R.LEMORT (Thuir) à JM.LAVAIL  
T.VOISIN (Thuir) J.CHEREZ  
D.RUIZ (Thuir) à M.FERRER  
N.MON (Thuir) à R.OLIVE  
R.PEREZ (Thuir) à JC.BERNADAC  
S.RAYNAL (Thuir) à L.BERNARDY  
L.FERRER (Thuir) à B.BATALLER-SICRE  
G.FLACHAIRE (Villemolaque) à JC.PERALBA

Absents:

P.MAURY (Thuir)  
N.GONZALEZ, A.BOURRAT (Thuir)  
J.AMOUROUX (Tresserre)  
A. PUIG (Sainte-Colombe)

**Monsieur Francis AUSSEIL** est élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance du Conseil est adopté à l'unanimité.

Certifié exécutoire

Publié ou Notifié

le

127B/2018

**DESIGNATION DE MEMBRES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE AU SMIGATA :**

VU la délibération n°119/2017 désignant les représentants de la Communauté au sein du Syndicat SIGATECH

**CONSIDERANT** que la structure SIGATECH a été transformée en 2018 en Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères (SMIGATA),

Le Président **INDIQUE** que suite à la démission de M.Roland NOURY de son mandat de maire de Saint Jean Lasseille et conseiller communautaire, et de la démission de Mme Anne LESIMPLE, de son mandat de conseillère municipale de la Commune de Saint Jean Lasseille,

Le Conseil est appelé à les remplacer au Comité Syndical du SMIGATA, anciennement SIGATECH, au sein duquel ils étaient respectivement représentants titulaire et suppléant.

Après appel à candidature,  
et n'appelant qu'une seule candidature au poste du titulaire  
et une seule au poste de suppléant,

Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité des membres présents ou représentés,

**INSTALLE** comme représentant de la Communauté de Communes des Aspres au comité syndical du SMIGATA, Monsieur Philippe XANCHO, représentant titulaire en lieu et place de M.Roland NOURY

Et

M.Jean BOBO , représentant suppléant en lieu et place de Mme Anne LESIMPLE.


**RAPPELLE** la désignation de Madame Maya LESNE et Messieurs Laurent BERNARDY, Pierre TAURINYA, Gérard CHINAUD, Jean AMOUROUX , représentants élus titulaires

Et

Messieurs Alphonse PUIG, Henri BADIE, Claude COME, Mme Pilar TORRES, M.Paul MILHE POUTINGON, représentants élus titulaires.

**ET COMPLETE** ainsi la liste des représentants titulaires et suppléants.

**DIT** que communication de la présente délibération sera faite au SMIGATA dès caractère exécutoire.

Le Président  
  
René OLIVE

